



USINE PAPETIERE D'ALIZAY : L'EPF EN APPUI A LA DYNAMIQUE DE REINDUSTRIALISATION



Créée en 1954 en bord de Seine à Alizay, l'usine papetière a connu une histoire industrielle marquée par plusieurs changements de propriétaires (français, canadiens, américains, suédois, finlandais) au gré des restructurations de la filière; SICA, ALICEL, MODO PAPER, M REAL, autant de noms pour un même site qui a connu un développement important en 1989 avec la construction d'une gigantesque machine de fabrication de papier.

L'horizon s'est obscurci à partir de 2009 avec la mise à l'arrêt de la production historique de pâte à papier ; en mai 2011, M REAL met en vente l'ensemble de l'usine et annonce, en octobre de la même année, l'échec des négociations avec les repreneurs et la fermeture du site qui compte alors 330 salariés. En mai 2012, un Plan de Sauvegarde de l'Emploi et un contrat de revitalisation sont mis en place.

Le Département de l'Eure se mobilise avec l'Etat pour permettre l'aboutissement du projet industriel de l'entreprise thaïlandaise Double A ; il se positionne pour le rachat de l'ensemble du site (une centaine d'hectares) à l'industriel finlandais M REAL et la revente simultanée d'environ la moitié (machine à papier et installations énergétiques) à Double A. Cette opération aboutit en janvier 2013.

L'implication de l'EPF Normandie

Dès l'été 2012, l'EPF est mobilisé par le Préfet et le Président du Département Jean-Louis Destans pour assurer le portage des emprises non reprises immédiatement par les industriels, pour le compte du Département. De septembre à novembre 2012, l'EPF apporte un appui très actif pour les premiers diagnostics et dans les négociations avec d'une part le vendeur et d'autre part les acheteurs : partage du site en fonction des besoins actuels et futurs, expertise de la situation foncière complexe et des nombreux diagnostics environnementaux, avis sur le programme de travaux proposé par le vendeur, participation à la rédaction des différents actes impliquant les avocats des parties...



En décembre 2012, le Conseil d'Administration de l'EPF accepte la prise en charge foncière pour le compte du Département à hauteur de 4,6 M€.

Comme l'illustrent les photos ci-après, il s'agit de biens disparates et assez atypiques par rapport au patrimoine porté habituellement par l'établissement : château et ses dépendances, installations industrielles de grande taille, embranchement ferroviaire, chemin de halage et terrains agricoles.



Parallèlement au portage foncier, l'EPF propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage et le co-financement d'une étude d'aménagement pour la réindustrialisation du site dans le cadre du fonds friches, soutenu par la Région.



Après explicitation des enjeux et des périmètres concernés, le cahier des charges de l'étude est rapidement mis au point et un comité de pilotage de l'étude est mis en place en avril 2013 avec les différents partenaires (Etat, Région, Département, Communauté d'Agglomération Seine-Eure, Commune, CCI de l'Eure, Grand Port Maritime de Rouen, VNF et Eure Expansion) dans l'objectif d'arrêter, sur la base des propositions des bureaux d'études, les orientations d'aménagement de la zone et de mettre en place la gouvernance en charge de la réalisation du projet.

En juin 2013, une visite du site est organisée avec le Délégué Interministériel au développement de la vallée de la Seine. Un intense travail de diagnostics est mené tout l'été 2013, sous le pilotage de l'EPF et avec le concours actif des différents partenaires dont les industriels en place, pour aboutir fin septembre à la proposition d'orientations d'aménagement : développement des infrastructures portuaires, repositionnement de certaines activités industrielles existantes, valorisation des espaces disponibles pour l'accueil de nouvelles activités économiques, dans une logique d'économie circulaire.



Cette dynamique collective qui a beaucoup mobilisé les partenaires, et en particulier les services du Département, de l'EPF et de la DREAL, a permis d'éclairer les différents acteurs sur la faisabilité du projet de développement industriel et portuaire du site, de permettre sa prise en compte dans les contractualisations alors en préparation sur l'axe Seine et d'accompagner la mise en place d'une gouvernance adaptée pour passer à la phase opérationnelle du projet.

Le dernier épisode heureux de cette histoire industrielle est le rachat début mars 2015 des terrains portés par l'EPF par Double A qui, après avoir relancé la fabrication de papier induisant 300 emplois, souhaite y redévelopper l'activité de pâte à papier, en lien avec l'installation d'une nouvelle centrale bioénergie. 4 ha en bord de Seine ont été cédés par le Département au Grand Port Maritime de Rouen qui annonce la mise en service du port d'Alizay début 2016.

